

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

AMENDEMENT

N ° CF1

présenté par

M. Grau

ARTICLE 34 OCTIES

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.